

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 28/08/2008 Date de révision: 14/01/2015 Remplace la fiche: 17/07/2014 Version: 4.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : FORMU boîte fourmis

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public

Utilisation de la substance/mélange : Insecticide

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

N.V. EDIALUX - FORMULEX S.A.

Rijksweg 28

2880 Bornem - BELGIUM

T +32 (0)3 886 22 11 - F +32 (0)3 886 24 60

edialux@edialux.be - www.edialux.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| Pays | Organisme/Société | Adresse | Numéro d'urgence |
|-----------------|---|--|-------------------|
| BELGIË/BELGIQUE | Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid | Rue Bruyn B -1120 Brussels | +32 70 245 245 |
| FRANCE | Institut National de Recherche sur la Sécurité | | +33 1 45 42 59 59 |
| SWITZERLAND | Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre | Freiestrasse 16 Postfach CH-8028 Zurich | +41 44 251 51 51 |

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une déchetterie conformément à la réglementation

local.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon la directive 67/548/CEE |
|--------------------------|--|-----|--|
| Diméthylarsinate de soud | (n° CAS) 124-65-2 (Numéro CE) 204-708-2 | 2,9 | T; R23/25 N; R50 R53 |

15/01/2015 FR (français) 1/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

| Nom | Identificateur de produit | % | Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] |
|--------------------------|--|-----|--|
| Diméthylarsinate de soud | (n° CAS) 124-65-2 (Numéro CE) 204-708-2 | 2,9 | Acute Tox. 3 (Oral), H301 Acute Tox. 3 (Inhalation), H331 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 4, H413 |

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

: Bien que ce produit ne soit pas classé comme dangereux pour la santé, des symptômes d'intoxication peuvent survenir en cas d'utilisation anormale ou d'ingestion accidentelle.

Premiers soins après inhalation

: Air frais, repos. En cas de symptômes, consulter un médecin. Montrer l'emballage, l'étiquette ou la notice.

Premiers soins après contact avec la peau

: Rincer abondamment à l'eau ou prendre une douche pendant 15 minutes. Enlever entre-temps les chaussures et les vêtements contaminés. En cas de symptômes, consulter un médecin. Montrer l'emballage, l'étiquette ou la notice.

Premiers soins après contact oculaire

: Rincer abondamment à l'eau pendant 10 minutes. Ne pas faire couler l'eau vers l'oeil non atteint. porteurs de lentilles de contact: enlever si possible les lentilles de contact, puis rincer. Montrer l'emballage, l'étiquette ou la notice.

Premiers soins après ingestion

Rincer la bouche. Consulter le Centre Antipoisons pour savoir si la prise d'une suspension de charbon de bois dans l'eau est indiquée. Consulter immédiatement un médecin. Montrer l'emballage, l'étiquette ou la notice.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions

: Non considéré comme dangereux dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin: prise en charge: traitement symptomatique. Consulter le Centre Antipoisons pour (Tel.: 070 245 245) le traitement en milieu hospitalier.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

: Mousse. Poudre sèche. Dioxyde de carbone. Eau pulvérisée. Sable.

Agents d'extinction non appropriés

: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Réactivité

: Stable dans les conditions normales.

5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie

: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir section 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

15/01/2015 FR (français) 2/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

: Aucune donnée disponible

Conditions de stockage

: Conserver hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle : Eviter toute exposition inutile.

Protection des mains : Non requise dans les conditions d'emploi normales.

Protection oculaire : Non requise dans les conditions d'emploi normales.

Protection des voies respiratoires : Non requise dans les conditions d'emploi normales.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Solide

Couleur : Incolore.

Odeur : caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible

pH : 7,7

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate

butylique=1)

Point de fusion : Aucune donnée disponible
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : Aucune donnée disponible

Point d'éclair : 102 °C

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible Température de décomposition : Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Ininflammable

Pression de vapeur : Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C : Aucune donnée disponible
Densité relative : Aucune donnée disponible

Masse volumique : 1,34 g/ml

Solubilité : Aucune donnée disponible Log Pow : Aucune donnée disponible Log Kow : Aucune donnée disponible Viscosité, cinématique Aucune donnée disponible Viscosité, dynamique Aucune donnée disponible Propriétés explosives : Aucune donnée disponible Propriétés comburantes Aucune donnée disponible Limites explosives : Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas d'informations complémentaires disponibles

15/01/2015 FR (français) 3/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

| FORMU boîte fourmis | | |
|--|---|--|
| DL50 orale rat | > 2000 mg/kg | |
| Diméthylarsinate de soud (124-65-2) | | |
| ATE CLP (voie orale) | 100,000 mg/kg de poids corporel | |
| ATE CLP (gaz) | 700,000 ppmv/4h | |
| ATE CLP (vapeurs) | 3,000 mg/l/4h | |
| ATE CLP (poussières, brouillard) | 0,500 mg/l/4h | |
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | : Non classé | |
| | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis pH: 7,7 | |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Non classé | |
| | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis pH: 7,7 | |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Non classé | |
| | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis | |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Non classé | |
| | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis | |
| Cancérogénicité | : Non classé | |
| | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis | |
| Toxicité pour la reproduction | : Non classé | |
| | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis | |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles | · | |
| (exposition unique) | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis | |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles | : Non classé | |
| (exposition répétée) | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis | |
| Danger par aspiration | : Non classé | |
| | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis | |

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

et symptômes possibles

| Diméthylarsinate de soud (124-65-2) | |
|-------------------------------------|-----------|
| CL50 poisson 1 | 100 mg/l |
| CE50 Daphnie 1 | 53,5 mg/l |

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

| 12.2. I distance et degradasinte | |
|----------------------------------|-------------|
| FORMU boîte fourmis | |
| Persistance et dégradabilité | Non établi. |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

| FORMU boîte fourmis | |
|------------------------------|-------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établi. |

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

15/01/2015 FR (français) 4/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou

spéciaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

Non réglementé pour le transport

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Non applicable

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance soumise aux restrictions de l'Annexe XVII

FORMU mierenlokdoos n'est pas sur la liste Candidate REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Classe de danger pour l'eau (WGK) : 2 - Présente un danger pour l'eau Législation régionale : Numéro d'autorisation: 4501/B.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

SECTION 16: Autres informations

Sources des données : RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des

mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006.

Autres informations : Aucun(e).

Textes des phrases R-,H- et EUH:

| Acute Tox. 3 (Inhalation) | Toxicité aiguë (par inhalation), Catégorie 3 | |
|---------------------------|--|--|
| Acute Tox. 3 (Oral) | Toxicité aiguë (par voie orale), Catégorie 3 | |
| Aquatic Acute 1 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1 | |
| Aquatic Chronic 4 | Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 4 | |
| H301 | Toxique en cas d'ingestion | |

15/01/2015 FR (français) 5/6

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

| H331 | Toxique par inhalation |
|--------|--|
| H400 | Très toxique pour les organismes aquatiques |
| H413 | Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques |
| R23/25 | Toxique par inhalation et par ingestion |
| R50 | Très toxique pour les organismes aquatiques |
| R53 | Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique |
| N | Dangereux pour l'environnement |
| T | Toxique |

FDS UE

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables

15/01/2015 FR (français) 6/6